



CHARTE ETHIQUE

Le renforcement des valeurs et principes constitue l'essence d'**Emergence Entreprise** dans son développement responsable et durable, affirmant ainsi son engagement éthique et sa responsabilité dans tous ses domaines d'activités.

Cette charte définit les engagements de l'entreprise envers ses clients, en termes de qualité de services, d'environnement, d'hygiène et de sécurité, selon les termes et conditions ci-dessous :

- **Le Respect des personnes**

Le respect de tous nos collaborateurs est une des valeurs fondamentales de notre entreprise.

- **Encouragement à la formation et à la promotion**

Attentif à l'évolution interne de ses collaborateurs, **Emergence Entreprise** offre à chacun :

- la possibilité de développer ses compétences par la formation,
- la chance d'évoluer dans l'organisation de l'entreprise en fonction des opportunités et des performances individuelles.

- **Confidentialité**

Emergence Entreprise veille à préserver la confidentialité de son savoir-faire et des informations internes, sur lesquels repose la pérennité de l'entreprise et de celle de nos clients. Les informations professionnelles communiquées, en interne comme en externe, sont autorisées et validées selon un contexte de diffusion approprié. Seules les informations rendues publiques par l'entreprise peuvent être communiquées en dehors du cadre professionnel.

- **Intégrité**

Le temps de travail et l'usage des biens de l'entreprise sont consacrés en totalité à l'activité professionnelle. Nous nous engageons à faire connaître toute situation de conflit d'intérêt. En ce sens, nous demandons à tous de rester vigilants dans des circonstances qui pourraient faire hésiter entre intérêt personnel, intérêt de l'entreprise et intérêt de nos clients.

Fait à Pointe-Noire, le 07 Août 2023

Gloria M. MATAMA